

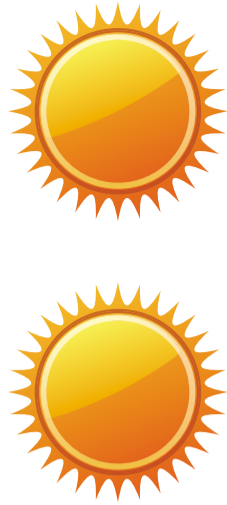
MÉTÉO

Journée ensoleillée

Profitez du temps qui sera beau aujourd'hui avant un week-end plus nuageux.

La journée commence avec des températures plutôt douces pour une fin octobre, avec 8 à 10 °C ce matin. Le grand soleil brille généreusement sur le département permet au mercure de grimper. 20 à 23 °C sont attendus meilleur de l'après-midi.

Samedi matin, la journée débute avec des éclaircies, mais des nuages venant de l'Ouest vont envahir le ciel. Dimanche sera également une journée couverte.



JOUÉ-L'ABBÉ

La Fête du pommé

Joué-l'Abbé accueille ce week-end la 14^e édition de la Fête du pommé. Les pommes et du jus de pommes vont cuire dans des chaudrons en cuivre pour donner cette sorte de confiture ou compote. Toute la production de pots de pommé est vendue le jour même de la fête. Dès 15 heures aujourd'hui, un atelier Slam pour jeunes et adultes, puis à 20 h 30 une soirée avec Slam Production, suivie de l'atelier d'écriture de la MJC. Samedi après-midi : crêpes, buvette, tombola, maquillage, nouzillards, marché de produits locaux alterneront avec les animations (pressage des pommes, cuisson du Pommé, etc.)



LE MANS

Christine Ockrent à l'Epau

La Voix au Chapitre invite Christine Ockrent à l'occasion de la sortie de son livre « Les oligarques » (Robert Laffont), essai sur les aventuriers qui tracent leur route (et bâtissent leurs fortunes) dans la Russie de Poutine. Malheur à ceux qui résistent au maître du Kremlin. Les autres composent une nouvelle caste très proche du pouvoir. La journaliste a enquêté sur un système qui raconte le bouleversement du monde russe.

Lundi 24 novembre à 19 heures.



Un ver de terre pour faire labour

Il n'a pas labouré ses champs depuis 20 ans et affiche aujourd'hui un rendement de blé (entre autres) de plus de 90 quintaux à l'hectare. Secret ? Des vers de terre pour mieux fertiliser son sol. Ça marche.



Le Plessis, Tassé, lundi dernier. Philippe Pastoreau, après la récolte de Colza, vient surveiller ses couverts végétaux et la santé de ses vers de terre : « Il faut revenir à une agriculture naturelle. La terre, c'est comme la forêt. Tout est question d'équilibre et de cycle ». Photo « Le Maine Libre » Jean-Benoît GAYET.

Jean-Benoît GAYET

jean-benoit.gayet@maine-libre.com

C'était en 1995 ! Au lieu dit « Le Plessis » à Tassé, sur son exploitation, Philippe cogite. Les Pastoreau exploitent une ferme d'une centaine d'hectares, dont 90 en cultures (blé, maïs, orge, colza). Autres activités : le lait, avec 50 Prim'holstein et la volaille de Loué, avec trois bâtiments de 400 m².

« Laissons une bonne terre à nos enfants »

Chacune des activités rapporte en gros le tiers du chiffre d'affaires de l'entreprise (SCEA) que Philippe a juridiquement monté avec son épouse

en 1992. La diversification est la voie de la raison mais l'avenir reste incertain : « C'était déjà l'époque des grandes réformes de la PAC. La visibilité était difficile et la course à l'investissement dangereuse. Je voulais baisser le coût de la mécanisation, qui représentait 30 % des charges ».

Comme son père, déjà agriculteur au Plessis, Philippe est d'abord un observateur. Un soupçon de bon sens rural, une larme de poésie, une bonne dose de philosophie et Philippe se lance : « J'ai décidé de ne plus labourer mes terres. Je n'étais pas seul dans l'aventure. Avec mes deux frères Pierre et Louis, David, mon neveu, Alain, mon beau-frère, Stéphane et Antoine, mes voisins, nous avons créé une CUMA pour mutualiser nos investissements

mécaniques. Seuls, en 1995, on avait six tracteurs sur nos exploitations. Nous n'en avons plus que deux aujourd'hui. Le premier de nos engagements a été de dire : on arrête de labourer. On nous a pris pour des fous ».

Odette, La Québécoise conquise de vers

Le pari est osé ! Difficile également. Car pour parvenir à bonifier la terre sans la retourner, l'alchimie est complexe : « Au début, on se servait encore des tracteurs pour décompacter. Puis, après des échecs, des essais, des transformations, des équilibres et des déséquilibres, nous sommes parvenus, dans les années 2000, à mettre en place des

couverts végétaux entre deux cultures ».

La moutarde, le seigle, l'avoine, puis le colza associé à la féverole, le sorgo et la phacélie vont prendre progressivement racines sur les terres de Tassé : « Il fallait trouver le mélange idéal ». Mais le véritable déclic intervient en 2005, avec la venue au « Plessis » d'Odette Ménard, une chercheuse Québécoise du Ministère de l'Agriculture. Elle intervient devant 200 passionnés d'agriculture biologique venus de toute la France, et même de Belgique, tous également les pieds dans la terre sur leur propre exploitation : « Elle nous a démontré tous les bienfaits de la présence des vers de terre dans les sols » s'emballe Philippe.

A SAVOIR

Le ministre conquis

Philippe Pastoreau et les siens ont même réussi à séduire le ministre de l'Agriculture. Stéphane Le Foll ne jure plus que par eux pour favoriser la pratique de l'agro-écologie, son dada : « Même si on est pas du même bord, sur ce sujet, on s'entend vraiment très bien » sourit Philippe. Car la démarche initiée par Philippe Pastoreau et ses amis de la CUMA de Tassé depuis 20 ans correspond pile poil aux orientations prônées par le ministre dans la nouvelle Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Stéphane Le Foll résume la philosophie du document, fraîchement sorti de l'imprimerie : « Cette loi repense en profondeur toutes les composantes nécessaires pour réussir la transition vers l'agro-écologie. Produire autrement, développer autrement, enseigner autrement, rechercher autrement, c'est tout l'enjeu de cette loi ». Toute une philosophie symbolisée par la démarche de Philippe Pastoreau et de ses vers de terre.



« Ce sont les vers de terre qui font le boulot » dit Philippe.

Plessis, en 10 ans, le taux de matière organique de ma terre est passé de 1,8 %

à 2,8 %. Gagner un 1 %, c'est autant de bien pour ma terre et pour la planète ».

lemainelibre.fr
Vous avez la parole

www.mainelibre.fr

QUESTION DU JOUR

Fêtez-vous Halloween ?

RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER

Où faites-vous le plein de carburant de votre voiture ?

EN GRANDE SURFACE 71%

25% DANS UNE STATION-SERVICE INDÉPENDANTE

4% JE NE SUIS PAS CONCERNÉ

Total des votes : 671

Le Mans. L'Hôtel de police déménagera « éventuellement » entre 2015 et 2017

Le relogement de l'Hôtel de police du Mans situé rue Coëffort vers le quartier Paixhans a-t-il du plomb dans l'aile ? En tous les cas, la réponse de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, à Dominique Le Mèner, député (UMP) de la Sarthe ne fixe aucun calendrier pour le moment. « Le montant de cette opération a été estimé à 9,5 M€ » révèle le ministre dans son courrier.

S'il confirme que l'option du transfert du commissariat vers Paixhans, qui accueille désormais les services de l'Etat, reste l'option

retenue car « financièrement plus rentable et mieux adaptée aux besoins des services de police », il reste moins précis sur les étapes à venir. « La réunion interministérielle devant établir une évaluation approfondie de l'intérêt économique et immobilier du projet est en attente de programmation » indique le ministre de l'Intérieur dans sa lettre avant d'ajouter que « l'inscription de l'opération relative au relogement de l'hôtel de police du Mans ne pourra être prise en compte et éventuellement retenue que dans le cadre du programme triennal 2015-2017 ».

Faits divers. Coullaines : deux surveillants de prison agressés par un détenu

Les faits sont survenus dans la soirée de mercredi au sein de la maison d'arrêts des Croisettes à Coullaines. Selon le syndicat FO, « sans explication, cet énergumène s'est littéralement jeté sur les surveillants lors de la distribution des repas ». Les surveillants avaient pourtant les protections nécessaires. Mais le détenu, qui venait d'arriver aux Croisettes suite à une précédente agression commise à Argentan, est parvenu à arracher le casque des personnels et à les frapper au visage. Les deux surveillants sont en arrêt. Un troisième a aussi reçu

des coups pendant le transfert du détenu au quartier disciplinaire des Croisettes. Toujours selon le syndicat, le détenu est connu pour avoir un comportement inapproprié avec le personnel féminin, et depuis peu avec le personnel masculin. Le bureau local de FO « demande expressément son départ dans un autre établissement à la suite de sa peine disciplinaire » et dénonce « encore et toujours la violence régnant dans les établissements pénitentiaires à l'encontre des personnels ».

Sablé : deux jeunes de 16 ans mis en examen pour extorsion

Mercredi, en début de matinée, les gendarmes de la brigade de Sablé-sur-Sarthe ont interpellé trois jeunes hommes demeurant à Sablé, suite à un dépôt de plainte recueilli la veille. Les trois garçons, mineurs âgés de 16 ans, ont été placés en garde à vue à la suite d'extorsions commises dans le centre-ville dans la nuit du 24 au 25 octobre et le 28 octobre. À deux reprises, ils ont menacé et agressé dans la rue un jeune de 20 ans, un Sabolien, pour lui

dérober son téléphone et des vêtements de marque, dont un blouson. Déjà connus de la gendarmerie, deux d'entre eux ont été déferés hier matin devant le magistrat du tribunal de grande instance du Mans. Le magistrat a décidé de mettre les deux jeunes en examen pour extorsion. Ils ont été placés dans des centres éducatifs fermés, l'un à Cherbourg et l'autre à Rosny-sous-Bois. Laisse libre, le troisième sera convoqué par le tribunal des enfants.

Noyade au Mans : pas de non-assistance à personne en danger

Le 13 juin au Mans, quartier Riffaudières, au long de la rocade, un ado de 16 ans avait succombé à une noyade alors qu'il se baignait avec des copains. Rapidement, les témoins avaient évoqué le passage d'une péniche au moment où la victime se noyait. Certains affirmant que les passagers de l'embarcation s'étaient volontairement abstenus de lui porter secours. Le parquet avait alors ouvert une enquête pour non-assistance

à personne en danger. Le bateau, de location, avait été retrouvé et les passagers interrogés. Selon nos informations à l'époque, les passagers n'auraient pas perçu le danger encouru par l'adolescent. Les investigations se sont terminées ce mois-ci. Les policiers ont remis leur travail au parquet, qui a estimé que la non-assistance à personne en danger n'était pas caractérisée. L'affaire est donc classée sans suite.